



Conseil d'établissement
Procès-verbal du 13 septembre 2023
École de l'Étienne-Chartier

Membres du conseil:

Parents et rôle	Parents		Membres du personnel et emploi	Membres du personnel et emploi	
	Présent	Absent		Présent	Absent
Mme Manon Simard, présidente, parent de l'Amitié	x		Mme Ariane Montminy, enseignante Amitié	x	
M. Jean-François Babin, vice-président, parent de Saint-Gilles	x		Mme Véronique Fortin, enseignante EC	x	
Mme Audrey Caron Parent Étienne-Chartier	x		Mme Claudia Thibault, enseignant EC	x	
M. David Cloutier, parent Étienne-Chartier	x		Mme Isabelle Bruaux, orthophoniste	x	
Mme Annie-Pier Mercier, parent de l'Amitié	x		Mme Urika Allen, éducatrice spécialisée		x
M. Francesca Turmel, parent de l'Amitié	x		Mme Sylvie Bédard, Technicienne au SDG	x	
Mme Maureen Laflamme, parent substitut de l'Amitié	x		Mme Valérie Fortin, direction	x	
Mme Mélanie Nadeau Parent substitut Étienne-Chartier	x				
Invités					

1.0 Ouverture de la séance

La rencontre débute à 19h02 en présentiel à l'école Étienne-Chartier.
Nous en sommes à notre première rencontre.

2.0 Légalité de l'assemblée

Il y a quorum.

3.0 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Annie-Pier Mercier
Adopté à l'unanimité.

C.E.2023-09-13 #1

4.0 Adoption du compte rendu de la réunion du 22 mars 2023

Proposé par Ariane Montminy.
Adopté à l'unanimité.

C.E.2023-09-13 #2

5.0 Suivis au compte rendu de la réunion du 8 juin 2023

Aucun suivi.

6.0 Élection de la présidence et de la vice-présidence

Élection de la présidence du CÉ : Manon Simard
Élection de la Vice-présidence : Jean-François Babin

7.0 Élection de la secrétaire

Élection de la secrétaire : Véronique Fortin

8.0 Dénonciation d'intérêt

Chacun remet son formulaire de dénonciation d'intérêt.

OBJETS DE CONSULTATIONS ET DE DÉCISIONS

9.0 Adoption du calendrier des rencontres du CÉ art. 67

Proposition de calendrier des rencontres : Les rencontres se tiendront des mercredis à 19h et elles auront lieu dans les écoles en alternance.

La réunion du 6 décembre sera pour présenter et adopter le projet éducatif.

Proposé par : Audrey Boucher
Adopté à l'unanimité.

C.E.2023-09-13 #3

10.0 Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement art. 82

Proposé par : David Cloutier
Adopté à l'unanimité.

C.E.2023-09-13 #4

11.0 Adoption de la programmation des activités éducatives art. 87

Mathieu Bruneau et Antony Mercier, enseignants en éducation physique, iront au cross-country à l'érablière du Cap le 6 octobre.

Le 22 septembre, les élèves de l'école de l'Amitié iront au Festival d'automne de Ste-Agathe.

Proposé par : Annie-Pier Mercier
Adopté à l'unanimité.

C.E.2023-09-13 #5

12.0 Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement art. 67

Il est proposé d'adopter les règles de régie interne telles quelles. Si les nouveaux membres ont des questions, nous pourrions y répondre lors du prochain conseil d'établissement.

Proposé par : Jean-François Babin
Adopté à l'unanimité.

C.E.2023-09-13 #6

13.0 Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement art. 66

Le budget sera utilisé pour les frais de déplacement, les frais de gardiennage et un goûter.

Proposé par : Ariane Montminy
Adopté à l'unanimité.

C.E.2023-09-13 #7

14.0 Location des locaux pour activités parascolaires art. 90

Il est proposé d'offrir gratuitement la location de la salle pour les organismes qui offriront des activités parascolaires à nos élèves.

Proposé par : Jean-François Babin
Adopté à l'unanimité.

C.E.2023-09-13 #8

OBJETS D'INFORMATIONS :

15.0 Formation obligatoire

Tous les nouveaux membres doivent suivre la formation obligatoire des membres du conseil d'établissement. Pour se faire, il suffit d'écouter les 7 premières capsules disponibles sur le site du ministère. La capsule du Projet éducatif est aussi recommandée. Ceci doit être fait avant la mi-novembre. Le lien sera envoyé aux membres.

16.0 Débordement à Étienne-Chartier

La capacité d'accueil deux écoles étaient calculées ensemble, donc, Étienne-Chartier n'était jamais considérée comme étant pleine. Depuis cette année, l'école est dans le bassin de Saint-Agapit et Saint-Appolinaire. Elle est donc considérée comme en débordement d'un groupe. Le CSSDN pourra éventuellement proposer un projet d'agrandissement. Mais, nous devons avoir 4 groupes de trop pour que le projet soit considéré.

17.0 Projet d'embellissement cour d'école

En 2022-2023, deux projets d'embellissement ont été présentés. Celui de l'école de l'Amitié a été accepté. Il y a eu un cabanon de construit et il y aura l'installation d'un module de jeux. Pour Étienne-Chartier, les balançoires rouges seront enlevées. Nous sommes en attente de savoir si nous pouvons présenter une nouvelle demande.

18.0 Frais de déplacement

Il y a un formulaire pour les parents. Pour le personnel, le formulaire est sur intranet (Budget : 170-5 (fond CÉ)). On le remplira deux fois, une fois en décembre et à la fin de l'année.

19.0 Débarcadère de Saint-Gilles

Il y a une problématique, les parents qui restent trop longtemps doivent aller se stationner à l'Aréna.

RAPPORTS

20.0 Rapport de la présidence

La présidence remercie les membres pour leur confiance.

21.0 Rapport du service de garde

Sylvie nous présente les activités vécues depuis le début de l'année. Il y a eu une sortie au Domaine du Radar en début d'année. Il y a aussi eu des activités en groupe pour tisser des liens comme l'épluchette de blé d'Inde et jeux d'eau à l'Amitié.

Le service de garde de l'Amitié a changé de local pour faire place à la maternelle 4 ans qui utilise l'ancien local du service de garde. Le Centre de service scolaire aménagera un nouveau local pour le service de garde à ses frais. Il sera situé à côté du secrétariat.

22.0 Rapport de la représentante de la communauté.

Aucun.

23.0 Rapport de la direction

Il manque un enseignant en complément de tâche et en soutien pédagogique à l'Amitié. À Étienne-Chartier, c'est Cynthia Lechasseur et Vickie Garant qui occupent ce poste.

Les spécialistes à l'école Étienne-Chartier sont Mathieu Bruneau et Philippe Giroux en éducation physique, Laurence Gagnon en anglais et Vanessa Morency en art dramatique.

À l'école de l'Amitié, Antony Mercier enseigne en éducation physique, Valérie Parent en musique et Sarah-Lynn Tremblay, déjà éducatrice au service de garde, enseigne en anglais. Tous les nouveaux enseignants, non légalement qualifiés ou non, sont mentorés.

Pour le service de garde de l'Amitié, le personnel est complet.

Pour le service de garde Étienne-Chartier, il manque deux personnes.

Nous avons une nouvelle orthopédagogue à Étienne-Chartier, il s'agit de Nathalie Côté.

Nous avons une ergothérapeute, Mélanie Paré, qui fait partie du réseau Beurivage. Elle doit partager son temps entre 7 écoles.

Nous avons une psychoéducatrice, Laurie Champagne-Martineau qui travaille à deux jours par semaine dans nos écoles.

Les techniciennes en éducation spécialisée pour Étienne-Chartier sont Urika Allen, Vanessa Croteau, Vikcy Lamontagne et Véronique Beaupré. De plus, Alexandre Fortier du service de garde fait l'aide à la classe.

Pour l'école de l'Amitié, les techniciennes en éducation spécialisée sont Mélissa Tremblay et Mélissa Fournier. De plus, nous avons une nouvelle éducatrice qui accompagne dans la classe de maternelle 4 ans, il s'agit de Karine Allard-Lebrun.

En entretien ménager, il y a encore Nicolas Côté et Kevin R.-Gagnon s'est ajouté pour dix heures par semaine à l'école Étienne-Chartier.

Au secrétariat, nous avons encore Dominique Demers à Saint-Gilles et Josée Nappert à Sainte-Agathe.

L'équipe Pelletier-Dessercom du Grand défi Pierre Lavoie a amassé 60000\$ pour trois écoles. Nous leur avons fourni une liste d'achats de matériel de récréation amovible comme un compresseur, des trottinettes, des casques, des bus de soccer, etc.). Nous sommes en attente de la somme qui nous sera destinée.

24.0 Parole aux enseignants

Les enseignants font un résumé de la rentrée scolaire.

25.0 Questions et messages du public

Campagne de financement Épicure, à voir...

26.0 Varia

Il y a du vandalisme, tel du vomi sur la porte de l'école, des jeunes qui traînent devant l'école. Les poubelles se font arracher. Il y a des caméras devant le stationnement et la cour. Nous pouvons faire des plaintes policières.

27.0 Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h36.

Proposé par David Cloutier
Adopté à l'unanimité.

C.E.2023-04-19 #08

Manon Simard
Présidente

Valérie Fortin
Directrice